



Vingt enfants ont été adoptés en 2017.

L'adoption pour les personnes seules?

LUXEMBOURG L'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand (ORK) a rendu public son rapport de l'an passé. Au-delà des efforts qui ont été réalisés pour aider les enfants en difficulté, l'ORK a également fait plusieurs propositions au législateur. Hier, lors d'une réunion avec une délégation de la Chambre des députés, l'ORK a suggéré aux parlementaires de plancher sur la possibilité pour une personne seule (homme ou femme) de pouvoir adopter un enfant. L'ORK aimerait unifier les procédures et les critères en matière d'adoption internationale et nationale.